



Jérôme Saddier, Président d'ESS France

Sur le rôle que peut jouer l'économie sociale et solidaire dans les questions actuelles en lien avec le handicap

1 Pouvez-vous présenter ESS France et son champ d'action ?

ESS France ou Chambre Française de l'Économie Sociale et Solidaire, est l'organisation représentative de l'Économie Sociale et Solidaire auprès des pouvoirs publics, une mission légale issue de la Loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS. Elle fédère les organisations nationales de l'ESS représentant les différentes formes statutaires de l'ESS, les Chambres régionales de l'ESS et tout autre personne morale, de type fédération, réseau, collectif ou regroupement de niveau national qui souhaite s'investir dans ses activités.

L'Économie sociale et solidaire regroupe les associations, fondations, mutuelles, coopératives et sociétés commerciales de l'ESS et représente 2,6 millions d'emplois répartis dans tous les secteurs de l'économie, soit 14% de l'emploi privé. L'ESS est caractérisée par des principes de gestion (gouvernance démocratique et non lucrativité ou lucrativité limitée) qui dessinent une autre forme d'économie, présente dans tous les territoires, plus soucieuse des personnes, et plus sobre quant à la pression exercée sur les ressources naturelles. Elle est présente dans tous les pans de la vie quotidienne des citoyens en agissant dans des secteurs variés : santé, alimentation, énergie, bâtiment, tourisme, vie culturelle, éducation etc.



Quels acteurs de l'économie sociale et solidaire sont impliqués sur les questions de handicap et de quelle manière ?

Les structures de l'ESS sont particulièrement présentes sur le sujet du handicap. Dès les années 1970, c'est l'ESS qui innove sur la thématique du handicap et continue encore aujourd'hui, en proposant des solutions d'accueil et d'hébergement, des solutions d'éducation spécialisée (exemple : IME) ou à travers le tourisme solidaire. Nous pouvons mentionner les nombreuses associations qui s'engagent pour la reconnaissance des droits sociaux et la dignité des personnes en situation de handicap. De plus, les mutuelles œuvrent pour l'accès au soin et l'adaptation des dispositifs médicaux. Les organisations de l'ESS se mobilisent pour accompagner les personnes en situation de handicap et lutter contre les inégalités et les discriminations subies par ces personnes. Ces organisations sont le fruit historique de leur propre mobilisation mais aussi de l'association de parents de personnes handicapées, de grandes œuvres philanthropiques portées par des fondations ou bien d'acteurs sociaux divers.

L'ESS représente 58,3%¹ de l'emploi dans le secteur de l'action sociale et est également très présente dans le champ de l'insertion, couvrant ainsi dans ses deux secteurs des enjeux liés au handicap. Ce mode d'entreprendre regroupe 156 165 emplois et 2056 établissements, soit plus de 90% des établissements du secteur des activités d'aide par le travail (réadaptation professionnelle et réinsertion des personnes en situation de handicap).² Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ont le plus souvent été créés par des associations comme l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis) qui gère près de la moitié des ESAT, mais aussi des réseaux comme LADAPT (l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) ou l'APF France Handicap. En ajoutant les entreprises adaptées (EA) on observe que les associations et les fondations constituent 67% du secteur adapté, démontrant ainsi que l'ESS représente la grande majorité de ce secteur.



Comment l'économie sociale et solidaire peut-elle apporter une réponse aux questions actuelles en lien avec le handicap ?

Si les entreprises de l'ESS ne sont pas exemptes des problématiques que l'économie conventionnelle connaît, ses principes de gestion : gouvernance démocratique, non-lucrativité ou lucrativité limitée lui permettent de placer « l'humain » au centre de son action. Dans de

¹ [Dernière édition de l'atlas commenté de l'ESS](#), Dalloz, novembre 2023

² Ibid

nombreuses associations, les besoins des bénéficiaires sont placés au centre des projets réalisés, qui sont pensés par eux et pour eux.

L'ESS est notamment là pour établir une relation plus équilibrée entre des personnes en situation de vulnérabilité et les institutions et entreprises qui s'adressent à elles en réponse à leurs besoins. Les besoins spécifiques des personnes connaissant une situation de handicap nécessitent des réponses adaptées qui ne sont pas toujours prises en charge par la collectivité ou le secteur marchand, tout particulièrement dans certains territoires : les territoires ruraux ou les quartiers prioritaires de la ville, où l'ESS est très présente.

Enfin, les structures de l'ESS dans ce champ font face à une double contrainte : d'un côté une rationalisation des modes de financement public et de l'autre de nouveaux publics à accueillir. ESS France appelle ainsi à donner les moyens suffisants aux structures de l'ESS de ce secteur pour leur permettre de continuer à répondre aux besoins sociaux et améliorer leur activité déjà essentielle au quotidien.

© Photo : Alain Bujak